

Arguments pour un management de la mobilité au sein des entreprises

Philippe Gasser, Citec Ingénieur Conseils, 8 rue des Vieux-Grenadiers, 1205 Genève, 022 809 60 00, philippe.gasser@citec.ch

Mieux intégrer les choix énergétiques et notre conception de la mobilité font partie des grands défis des années à venir. Dans ce contexte, les avantages et les impacts des plans de mobilité d'entreprise sont tels qu'ils s'imposeront toujours plus.

Sur la question de la mobilité, jusqu'ici les entreprises ont surtout eu une attitude réactive en réponse à des problèmes : insuffisance de stationnement, mode d'attribution conflictuel des places de stationnement, nécessité d'agrandissement de l'entreprise avec comme seule réserve de terrain les surfaces de stationnement. Une anticipation ou une prise en compte de la mobilité comme une des composantes de la philosophie de l'entreprise font encore défaut, pourtant les arguments pour intégrer cet aspect dans la vision de l'entreprise ne manquent pas, pour preuve :

Pour l'entreprise la mise à disposition de stationnement représente un coût élevé. Le coût réel d'une place de stationnement varie de 1'000.- à plus de 2'500.- par an selon les conditions d'aménagement. Ce coût comprend l'investissement, l'exploitation, l'entretien, la surveillance. Etonnamment ce coût est rarement mis en évidence.

Equité entre les employés. Beaucoup d'entreprises ne facturent pas (ou selon un prix inférieur aux coûts effectifs) la mise à disposition d'une place de stationnement. Cette pratique constitue une subvention cachée à la voiture. Elle est inéquitable si aucun avantage n'est donné aux employés qui déplacent par d'autres moyens.

Responsabilité face aux mesures entreprises par les collectivités. Les politiques de mobilité alternatives à la voiture mises en places par les collectivités sont très facilement tenues en échec par les choix des entreprises. On sait que lorsque l'employé dispose d'une place de stationnement sur le lieu de travail, dans 95% des cas il vient en voiture et cela indépendamment de l'offre en transport public et de sa culture de mobilité

Clairvoyance dans les choix énergétique (ISO 14'000). Les entreprises qui ont examiné de manière globale les flux énergétiques ont pris conscience que les déplacements pendulaires entre domicile et travail peuvent représenter 30 à 40% du bilan énergétique de l'entreprise. Il est donc plus facile d'améliorer la prise en compte environnementale en agissant sur les déplacements domicile travail que de traquer les pertes d'énergie interne (photocopie, lumière, etc.)

Un enjeu de santé. En suisse, environ 25% des cas de maladie comme l'ostéoporose, les maladies du cœur, l'hypertension, le diabète, etc sont liées à trop

de sédentarité. Les calculs fait par l'office fédéral de la santé permettent d'estimer que pour 100 personnes, il faut compter 20 cas de maladies par an liés à la sédentarité. Si l'entreprise favorise des modes de déplacement comme le vélo ou la marche, elle participe à l'amélioration de la santé publique et diminue le taux d'absentéisme pour cause de maladie.

Depuis quelques années, des entreprises pionnières intègrent la mobilité des employés dans leurs réflexions. On y retrouve des entreprises créatives, anticipatrices, visionnaires. Elles abordent la question sans tabou et avec l'intuition que d'y réfléchir prépare à des changements de société et de production importants.

Il est temps d'oser



Citec Ingénieurs conseils SA est une société d'une vingtaine de personnes spécialisée dans les questions de mobilité, les problèmes de trafic, les projets d'aménagements et de développement de systèmes de transports (tram, train, bus, réseaux cyclables, plans piétons)